

# Rapport annuel 2019 du Centre de médecine de plongée du Québec

Préparé par Jocelyn Boisvert, coordonnateur  
Février 2020





*Rapport annuel 2019 du Centre de médecine de plongée du Québec* est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron  
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2  
Téléphone : 418 386-3363

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : [www.cisss-ca.gouv.qc.ca](http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca).

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ISBN : 978-2-550-86350-2

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2020



## Table des matières

1.	Introduction .....	1
2.	Bilan des activités .....	1
2.1.	Demandes de services .....	1
2.2.	Urgences et coordination .....	6
2.3.	Planification.....	8
2.4.	Formation.....	8
2.5.	Conseils .....	10
3.	Objectifs 2020 .....	11
4.	Conclusion .....	12

# 1. Introduction

Ce rapport annuel constitue un sommaire des activités des membres du personnel du Centre de médecine de plongée du Québec (CMPQ). À la lecture de celui-ci, vous constaterez que le CMPQ est un service essentiel à la communauté subaquatique du Québec, et ce, depuis son implantation en 2004. L'année 2019 souligne le 15<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du CMPQ et fut remplie d'activités et de projets pour le CMPQ. Parmi ceux-ci, une publication dans la revue *Prévention au travail*, de la Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité au travail (CNESST), la publication d'une affiche présentant les lignes directives pour le plongeur diabétique ainsi que des visioconférences avec les centres hyperbares de l'Europe et des Antilles françaises.

Le directeur médical et le coordonnateur du CMPQ ont également participé en tant que conférenciers au premier colloque de l'Association Internationale des centres hyperbares francophones qui s'est tenu à Genève en novembre dernier. Ils se sont également rendus à Montréal au printemps dernier pour présenter au Colloque annuel de la Fédération québécoise des activités subaquatiques (FQAS).

Le Service de médecine hyperbare du CISSS de Chaudière-Appalaches, site Hôtel-Dieu de Lévis, continue de supporter le Laboratoire d'organogénèse expérimentale (LOEX) de l'Université Laval, situé à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, pour la formation des opérateurs de caisson expérimental dans le cadre du programme de recherche sur l'utilisation de cellules souches et l'oxygénothérapie hyperbare.

Le directeur médical du CMPQ a participé en tant que conférencier au Congrès scientifique annuel de l'Association canadienne de médecine hyperbare et subaquatique qui s'est tenu à St-Jean, Terre-Neuve, en octobre. Ce congrès regroupe tous les centres hyperbares et de médecine de plongée à travers le Canada et ailleurs dans le monde; il a pour but de promouvoir les meilleures pratiques en médecine hyperbare et de plongée ainsi que le partage des connaissances.

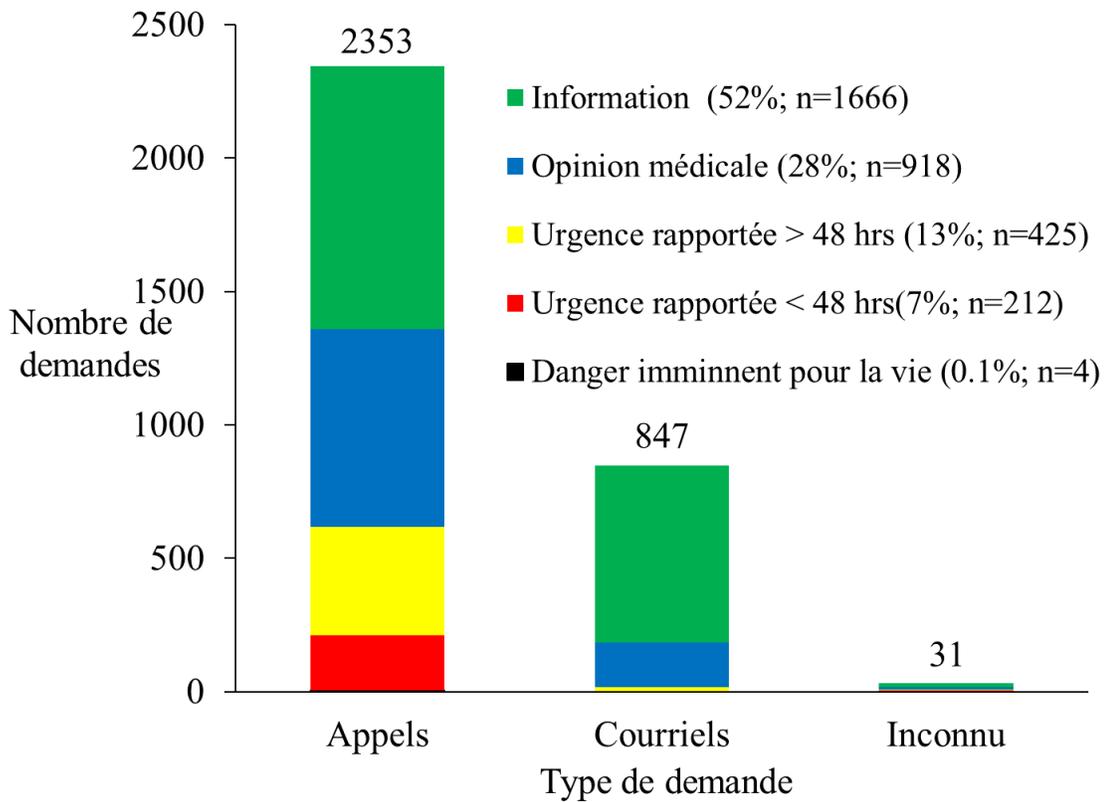
## 2. Bilan des activités

### 2.1. Demandes de services

Le CMPQ a célébré ses 15 ans d'existence en 2019. Nous avons réalisé une étude complète des données recueillies depuis son ouverture en 2004. Cette étude a été réalisée par un chercheur du département de kinésiologie de l'Université Laval. Cette étude comptabilisait les demandes provenant de plongeurs professionnels, sportifs ainsi que celles provenant des professionnels de la santé. Selon les données, 3232 demandes ont pu être comptabilisées pour cette étude entre 2004 et 2018.

Les données recueillies ont été classées en cinq catégories : information générale et technique, opinion médicale sur des conditions non-urgentes, urgence médicale mais datant de plus de 48 h, urgence médicale datant de moins de 48 h, et condition présentant un danger imminent pour la vie du plongeur.

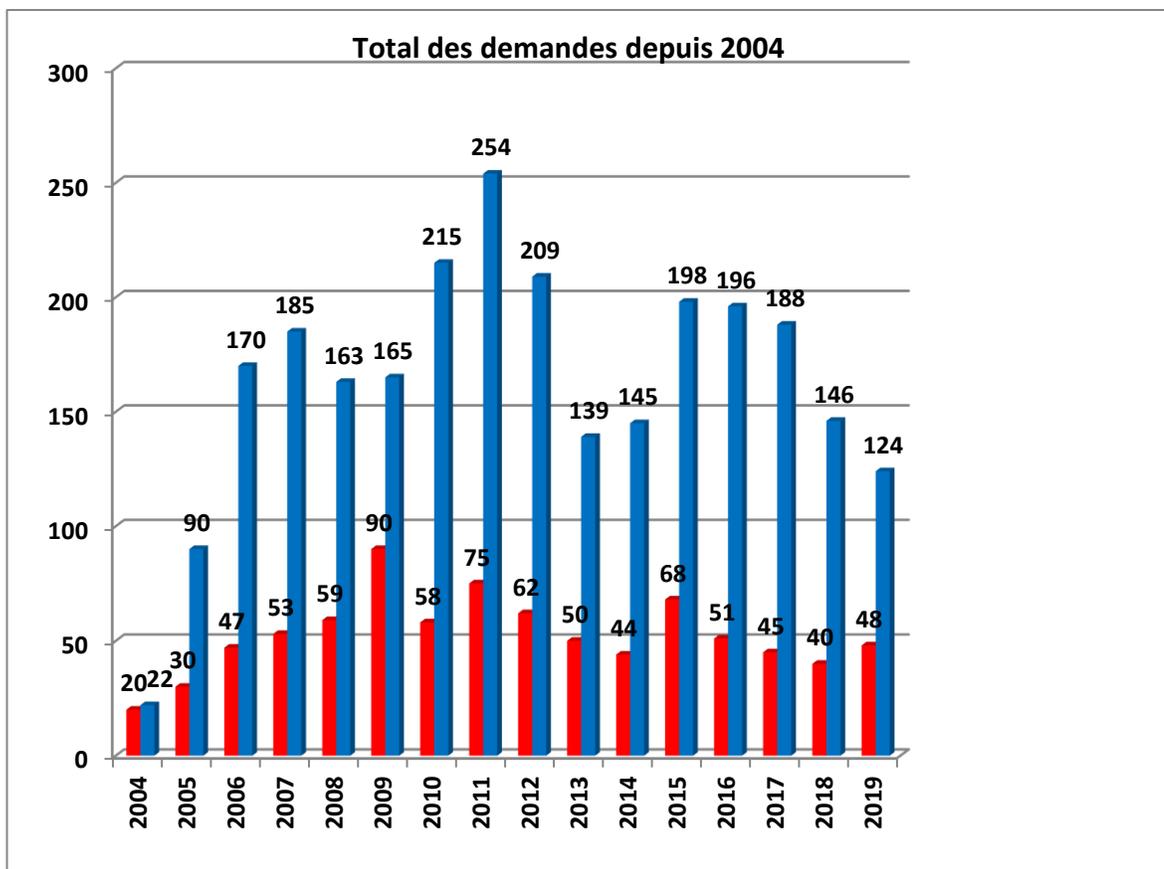
Tableau 1



Lors des urgences, la rapidité de l'intervention a un effet direct sur le résultat final de l'intervention. Avec ces résultats, nous sommes maintenant en mesure de cibler davantage la formation en urgence pour les plongeurs et d'accentuer le fait de rapporter les problématiques médicales urgentes plus rapidement.

Depuis son ouverture en 2004, le CMPQ a reçu plus de 3 400 demandes (voir tableau 2). Les membres de la communauté subaquatique du Québec ont développé le réflexe de nous contacter lors de situations d'urgence ou pour obtenir de l'information médicale et technique en plongée.

**Tableau 2**



Notre organisation répond aux demandes d'information qui font référence à un vaste éventail de sujets tels que : information générale, contre-indications médicales à la plongée, influence d'une médication sur l'aptitude à la plongée, plans d'urgence pour un site de plongée, information à propos des tables de décompression, etc.

Les urgences sont classifiées en trois types, soit : consultation (condition médicale, douleur musculaire, céphalée, etc.), barotraumatisme (oreille ou sinus) et maladie de décompression (type I ou II, embolie gazeuse et supervision à distance d'un traitement d'accident de décompression).

Pour l'année 2019, 172 demandes ont été acheminées au CMPQ, soit : 148 appels et 23 courriels (voir tableau 3). Parmi ces demandes, 67 ont été faites par des plongeurs professionnels et 105 par des plongeurs sportifs (voir tableau 4). Du total de ces demandes, 124 concernaient la prévention et des demandes d'information, et 48 étaient pour des urgences (voir tableau 5). Des 48 urgences répertoriées, il y a eu 37 urgences provenant des plongeurs sportifs et 11 de plongeurs professionnels (voir tableau 6).

Tableau 3

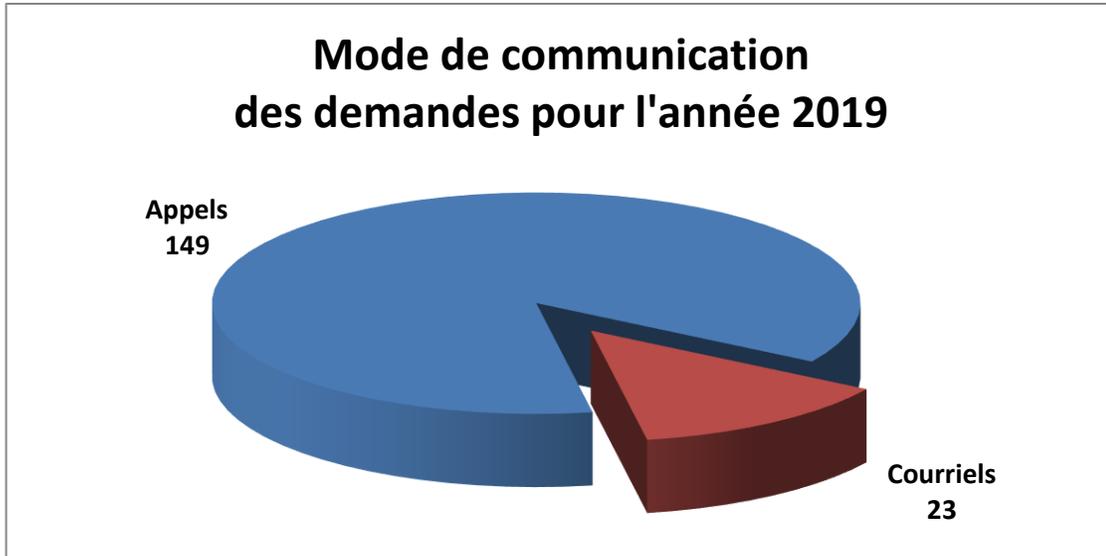


Tableau 4

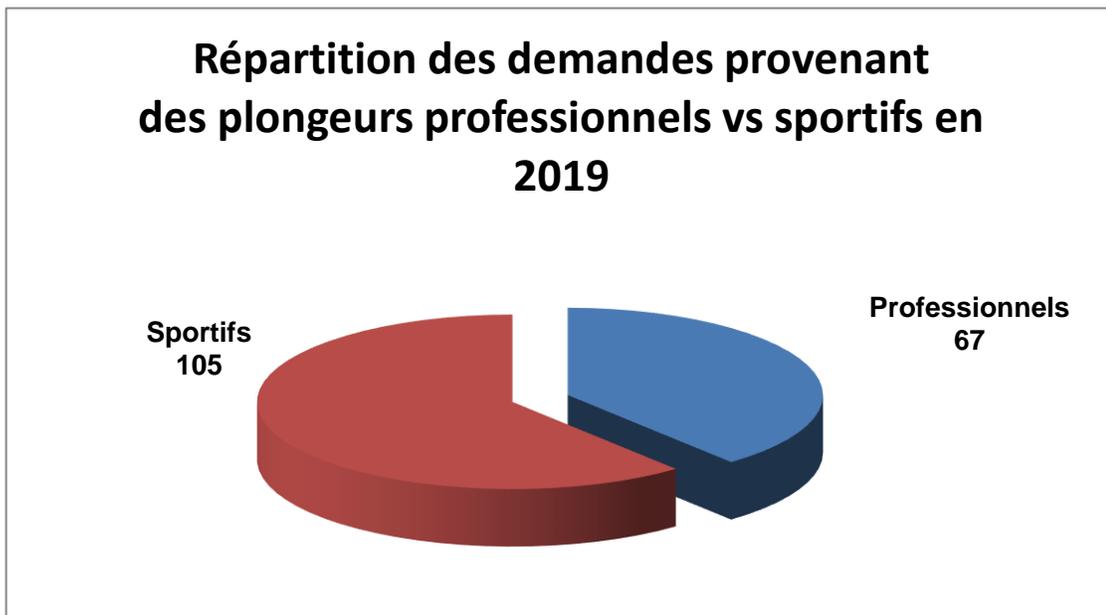


Tableau 5

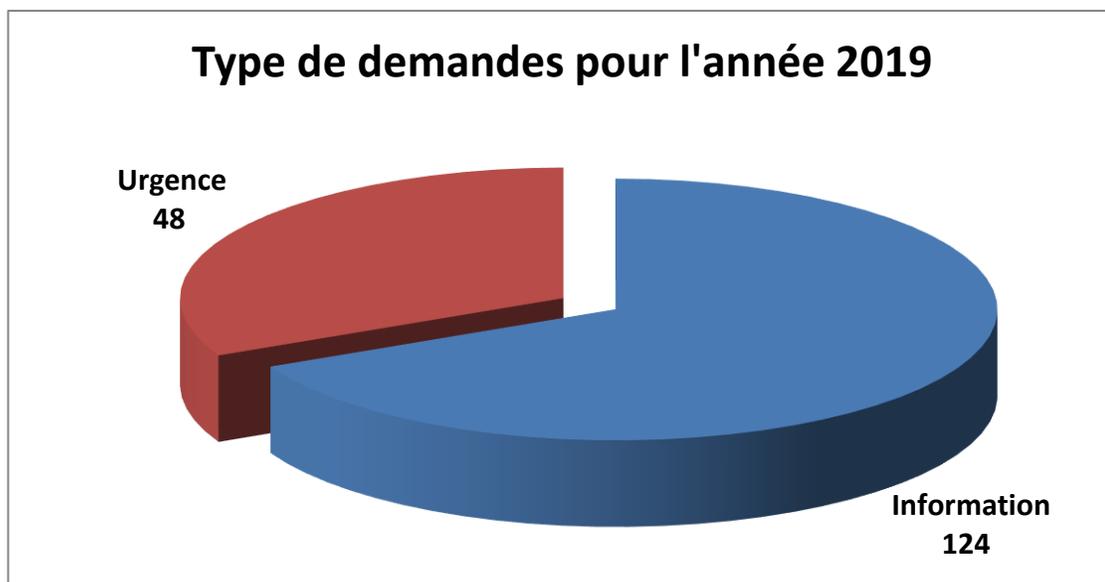
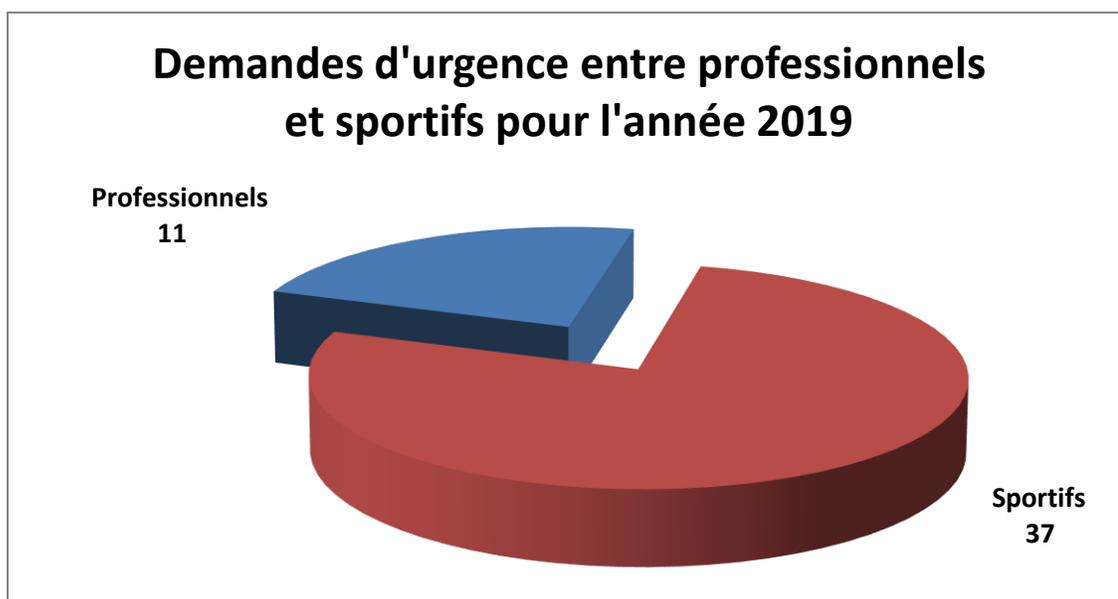
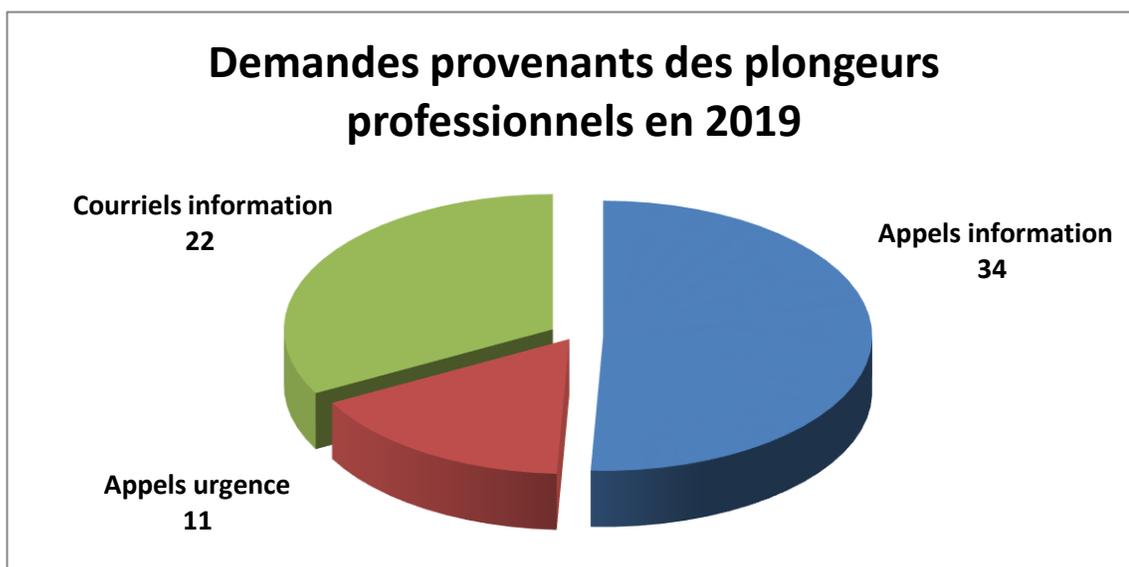


Tableau 6



Durant l'année, plusieurs plongeurs professionnels ont eu recours aux services du CMPQ concernant soit des barotraumatismes, des consultations médicales, des accidents de décompression ou aussi pour des informations générales en médecine de plongée. La majorité des plongeurs professionnels du Québec font appel aux services des médecins du CMPQ, pour l'évaluation médicale périodique de leur aptitude médicale à la plongée, qui est requise selon la réglementation en plongée professionnelle. Ainsi, au cours de l'année 2019, l'équipe médicale du CMPQ a rencontré plus de 100 plongeurs professionnels, afin de vérifier si leur état de santé était toujours compatible avec les activités de plongée. Les plongeurs professionnels nous consultent également de façon régulière pour des questions techniques, soit pour les tables de plongée, les normes sur les caissons hyperbares, les plans d'urgence et la sécurité en plongée (voir tableau 7).

Tableau 7

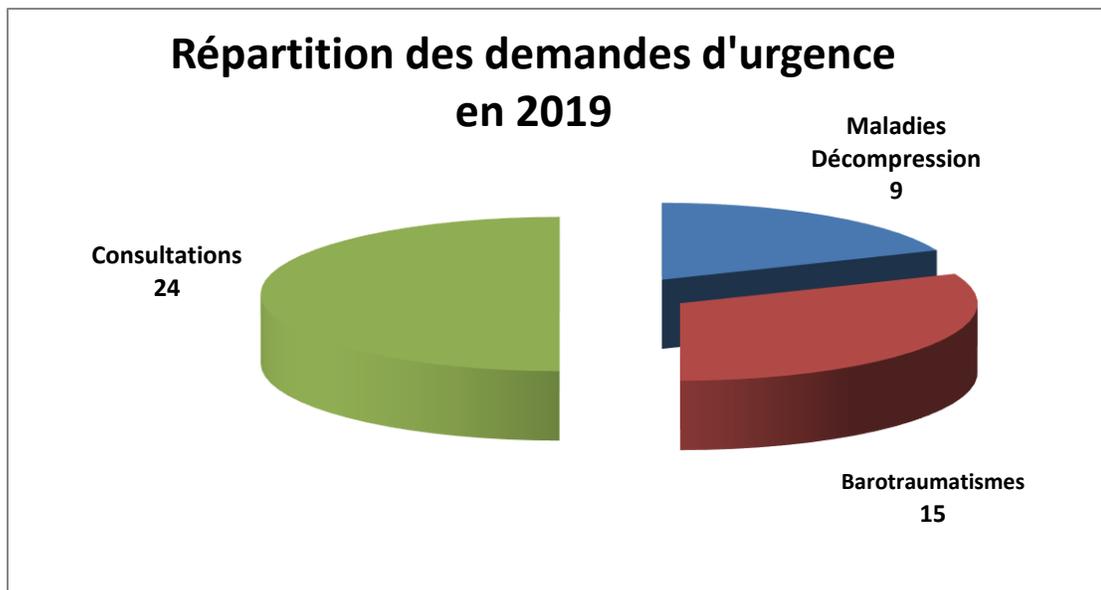


Avec la nouvelle restructuration et une mise à jour du site internet du CMPQ : [www.cmpq.org](http://www.cmpq.org), le site sera dorénavant plus interactif et mis à jour plus aisément. Les informations qui s'y retrouvent sont nombreuses. En 2019, il y a eu plus de 20 000 visites de notre site internet, en provenance de partout dans le monde. Il est indispensable pour le CMPQ d'avoir un site régulièrement mis à jour, fonctionnel et interactif. Plusieurs entreprises le consultent régulièrement et y retrouvent l'information nécessaire pour bonifier leurs plans d'urgence. De plus, notre site, offrant de l'information en français en médecine de plongée et hyperbare, permet à plusieurs utilisateurs francophones à travers le monde de le consulter afin de répondre à leurs besoins.

## 2.2. Urgences et coordination

En 2019, le CMPQ a répondu à 48 demandes concernant des urgences reliées à la plongée. Ces urgences se divisent comme suit : 9 cas de maladies de décompression, 24 consultations médicales telles que toute condition médicale aiguë autre que maladie de décompression ou barotraumatisme, et 15 barotraumatismes (voir tableau 8).

Tableau 8



Depuis plusieurs années, les médecins du CMPQ sont contactés par des plongeurs québécois se retrouvant à l'étranger. Ces appels concernent soit des accidents de décompression requérant des soins hyperbares ou d'autres conditions médicales nécessitant un avis médical spécialisé. Dans certains cas, les soins médicaux nécessaires devaient être administrés rapidement afin de prévenir des conséquences graves.

Durant l'année, le CMPQ a su répondre à plusieurs demandes provenant des plongeurs professionnels, allant de la consultation médicale pour un problème mineur jusqu'aux conditions urgentes plus graves. Aucun accident majeur pouvant compromettre la santé et la sécurité de plongeurs professionnels n'a eu lieu en 2019.

Depuis son implantation en 2008, le pavillon des Escoumins du CISSS de la Côte-Nord a su répondre à huit cas d'accident de décompression et un cas d'intoxication au monoxyde de carbone. La rapidité des interventions et la qualité des soins donnés ont permis aux huit plongeurs de s'en tirer indemnes, et la prise en charge par le médecin de garde du CMPQ a permis d'assurer les mesures et les protocoles à suivre. Les opérateurs qualifiés de la civière hyperbare se sont assurés du bon fonctionnement de la civière, ont suivi les directives du médecin, tout en respectant l'acte médical délégué des opérateurs de caisson, ce qui a permis l'administration rapide des soins nécessaires aux plongeurs victimes d'un accident de décompression. Ces huit traitements nous ont permis de confirmer la valeur ajoutée de cette civière hyperbare en région éloignée. D'ailleurs, en 2018, la civière a reçu une mise à niveau technique complète auprès du fabricant, et ce, tel que les normes hyperbares l'exigent après 10 ans d'opération.

Le CMPQ a eu recours au Service de médecine hyperbare de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, pour le traitement de plongeurs ayant besoin de soins hyperbares dans la région de Montréal. La coordination et la collaboration entre les deux services sont essentielles. Un total de neuf traitements hyperbares pour des accidents de décompression chez des plongeurs sportifs ont été effectués en 2019, à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Malheureusement, pour l'année 2019, on compte deux décès en plongée au Québec ; un à la carrière Morrison en juillet et un autre dans la rivière Richelieu en août. Le Bureau du coroner du Québec procède actuellement à l'investigation des causes de ces accidents mortels afin de pouvoir formuler des recommandations qui pourraient permettre d'éviter de tels types de décès accidentels en plongée.

## 2.3. Planification

Le CMPQ est omniprésent lors de l'élaboration des mesures d'urgence pour les travaux de chantiers au Québec, et même dans d'autres provinces lorsque des travaux sont effectués par des entreprises québécoises. Celles-ci ont eu recours à nos services à plusieurs reprises cette année, afin d'obtenir des informations essentielles concernant l'utilisation des gaz respirables, les procédures à suivre lors de travaux en altitude, la liste de vérification du caisson, le nombre de bouteilles requises sur un chantier pour un traitement hyperbare, etc. Nous assurons un retour d'appel ou de courriel rapide et de qualité à tous nos intervenants, et ce, même en dehors des heures normales de travail. Ce service est grandement apprécié par toutes les entreprises. Depuis maintenant plus de 15 ans, le CMPQ a tissé des liens étroits avec les entreprises de plongée sous-marine, et nous désirons ardemment maintenir ce lien de confiance.

Le CMPQ continue de collaborer avec les services d'urgence municipaux, régionaux, provinciaux et nationaux, afin d'optimiser les interventions auprès des plongeurs victimes d'accidents.

## 2.4. Formation

- En avril 2019, le directeur médical et le coordonnateur du CMPQ ont chacun présenté une conférence au Colloque de la Fédération québécoise des activités subaquatiques (FQAS). Cette conférence a attiré plus d'une centaine de plongeurs professionnels et sportifs du Québec. Ce colloque touchait entre autre l'aptitude médicale à la plongée, la biologie sous-marine, la plongée technique et plusieurs autres sujets intéressants.
- Également en avril, nous avons procédé à la formation de 11 nouveaux opérateurs de civière hyperbare au CISSS de la Côte-Nord (pavillon des Escoumins), dont 8 étaient des médecins. Ce programme, qui est en place depuis 2008; a déjà démontré son efficacité puisque 8 personnes ont été traitées en civière hyperbare pour un accident de décompression et une personne pour une intoxication au monoxyde de carbone.
- En mai dernier, l'un des médecins hyperbaristes du CMPQ a poursuivi ses formations en médecine de plongée à Halifax, Nouvelle-Écosse, avec l'Undersea Medicine Canada. Elle a complété la formation de médecin de plongée niveau II. Cette formation permet d'offrir un niveau optimal de compétences pour les traitements d'urgence des plongeurs. Elle a également participé au Colloque scientifique en médecine hyperbare à Tel Aviv, en Israël, en septembre dernier. Ce colloque scientifique international regroupe plusieurs médecins et chercheurs des centres hyperbares à travers le monde.
- Les visites annuelles des clubs de plongée de la région ont eu lieu en avril : des présentations médicales et scientifiques ainsi que des visites des installations ont été réalisées. Ces visites donnent une excellente opportunité aux plongeurs d'approfondir leurs connaissances en médecine de plongée. Elles permettent également de rencontrer le personnel médical et scientifique associé au service. Par ces échanges, nous souhaitons sensibiliser les plongeurs aux aspects de santé et sécurité et promouvoir la prévention des accidents de plongée.
- À plusieurs reprises durant l'année 2019, les élèves en recherche et sauvetage de la Garde côtière du Canada sont venus dans nos installations pour assister à des présentations sur les urgences en plongée, ainsi que sur l'approche clinique durant un sauvetage. Il est prévu que cette initiative soit mise au programme de formation de la Garde côtière.
- Le directeur médical et le coordonnateur du CMPQ ont donné de la formation en médecine hyperbare et de plongée aux médecins résidents du programme de médecine d'urgence de l'Université Laval, dans le cadre du stage de médecine environnementale. Les sujets abordés au cours de cette formation sont : la théorie et la physique reliées à la plongée, les tables de décompression, la prise en charge des accidents de plongée et le

rôle du CMPQ. Cette formation de base aux médecins résidents présente les rudiments de la médecine de plongée et les exigences entourant les urgences dans ce domaine. Tout cela est dans le but de diminuer les délais de traitement ou de référence à un centre hyperbare.

- Au début d'octobre, l'Association canadienne de médecine hyperbare et subaquatique a tenu son colloque scientifique annuel à Saint-John's, Terre-Neuve. Le directeur médical du CMPQ, ainsi que d'autres membres du service de médecine hyperbare, ont tous participé au colloque scientifique. Ce colloque a permis également de concrétiser des programmes de recherche ainsi que des échanges d'informations techniques et cliniques entre services de médecine hyperbare et de plongée à travers le Québec, le Canada et ailleurs dans le monde.
- Également en octobre 2019, le directeur médical du CMPQ et son coordonnateur ont contribué et participé à la formation canadienne de médecins pouvant faire l'évaluation médicale de l'aptitude en plongée qui a eu lieu à Québec. Les médecins qui ont suivi cette formation ont eu droit à une visite des installations du Service de médecine hyperbare de l'Hôtel-Dieu de Lévis, ainsi qu'à une démonstration des fonctionnalités de la civière hyperbare de la Sûreté du Québec. Le même type de formation aura encore lieu à Québec l'an prochain, et nous prévoyons que plusieurs médecins du Québec y participeront. Ceci permettra d'augmenter le nombre de médecins pouvant faire les évaluations médicales des plongeurs professionnels à travers le Québec.
- En novembre 2019, le directeur médical du CMPQ ainsi que son coordonnateur ont participé à la première réunion scientifique annuelle en médecine de plongée et hyperbare de l'Association internationale des centres hyperbares francophones qui a eu lieu à Genève, en Suisse. Tous les deux ont participé à ce congrès à titre de conférencier. Une visite des installations hyperbares de l'Hôpital universitaire de Genève a été effectuée. Plusieurs échanges d'informations techniques et de protocoles ont été réalisés afin d'approfondir les connaissances, les réalités et les besoins entre tous les centres hyperbares européens et canadiens.
- Dr Neal Pollock, Ph. D., dirige présentement deux projets de recherche pour l'Agence spatiale canadienne, l'un sur la prise en charge de conditions médicales, et l'autre sur la plateforme de surveillance physiologique portable, utilisée dans des environnements à pression variable.
- Le CMPQ œuvre toujours en collaboration avec le Laboratoire d'organogénèse expérimentale (LOEX) de l'Université Laval, situé à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, sur l'utilisation de cellules souches et l'oxygénothérapie hyperbare pour améliorer la cicatrisation des plaies cutanées sur des tissus irradiés. Ce programme est d'ailleurs chapeauté par le Dr Neal Pollock, Ph. D., du CISSS de Chaudière-Appalaches. Le coordonnateur du CMPQ a mis à la disposition du laboratoire une chambre hyperbare dédiée pour cette recherche, et il continue de former les techniciens du laboratoire afin qu'ils puissent opérer la chambre hyperbare en toute sécurité.
- Une visite du programme en techniques d'inhalothérapie du Cégep de Sainte-Foy a eu lieu en novembre dernier. Cette visite permet de mieux faire comprendre l'étendue des programmes de soins offerts ainsi que les aspects méconnus relatifs à la médecine hyperbare. Cette visite a été grandement appréciée par tous les participants. D'ailleurs, nous sommes heureux d'apprendre que cette activité fera désormais partie du programme d'enseignement en techniques d'inhalothérapie.
- Nous recevons également annuellement la visite d'étudiants infirmiers auxiliaires des cégeps de la région ainsi que ceux du programme de techniques en soins pré-hospitalier d'urgence. Ces visites sont toujours bien appréciées et apportent un effet bénéfique et éducatif aux étudiants.
- L'Institut maritime du Québec de Rimouski nous a rendu visite en mai dernier, dans le cadre de la formation de plongeurs professionnels. Cette visite est essentielle, car nous profitons de celle-ci pour promouvoir nos services et pour maintenir nos collaborations.

- Depuis juin 2019, le coordonnateur travaille étroitement avec la *Canadian Standards Association (CSA)*, afin de faire reconnaître une formation pour opérateur de caisson monoplace uniquement. Cette reconnaissance pourra potentiellement permettre au Service de médecine hyperbare de former des opérateurs de caisson monoplace provenant des hôpitaux et des cliniques hyperbares.

## 2.5. Conseils

Le coordonnateur du CMPQ est membre du sous-comité de la norme canadienne CSA Z275.1 sur les installations hyperbares. Sa participation à ce sous-comité lui permet de formuler des recommandations qui sont souvent retenues et appliquées à la norme. Les recommandations apportées reflètent davantage les nouvelles approches cliniques et techniques relatives à la réalité actuelle de la médecine hyperbare au Canada.

Le Service de médecine hyperbare du CISSS de Chaudière-Appalaches est maintenant reconnu comme étant à l'avant-garde en ce qui a trait à la médecine hyperbare au Canada, ce qui le positionne à l'échelle mondiale.

Depuis le début de l'année, les conseils du CMPQ sur les tables de décompression, les méthodes de plongée et les procédures d'urgence ont été régulièrement requises. Le coordonnateur a collaboré à plusieurs reprises avec les entreprises de plongée sur l'utilisation des gaz, tels que le nitrox et l'héliox, ainsi que sur les tables de plongée en altitude. Les tables de plongée sont parfois mal interprétées, ce qui pourrait engendrer des problèmes de décompression. Les conseils que nous donnons aux plongeurs et aux entreprises leur apportent un facteur de sécurité important.

Des articles ont été rédigés en 2019, entre autres, sur les 15 ans d'histoire du CMPQ. D'autres articles sont présentement en rédaction pour être publiés en 2020.

Le site web du CMPQ a complètement été refait et reconfiguré. Des vidéos informatives ainsi que des articles sur la médecine et prévention en plongée y sont disponibles. Le site fait maintenant partie du site du CISSS de Chaudière-Appalaches, dont le Service informatique assurera la maintenance.

Une affiche sur les lignes directrices à suivre pour les plongeurs diabétiques a été rédigée et publiée. Cette affiche est une première au Québec et permettra de renseigner les plongeurs diabétiques sur les consignes à suivre avant leur plongée. Elle a été distribuée à toutes les boutiques du Québec ainsi qu'à la FQAS pour distribution de masse, et elle est aussi disponible en ligne sur notre site web.

Le directeur médical et le coordonnateur ont contribué à un article publié dans la revue *Prévention au travail* de la CNESST à l'automne 2019. Cet article décrit les risques associés au travail sous l'eau et les règles à suivre pour effectuer un travail sécuritaire.

### 3. Objectifs 2019

- Poursuivre notre présence dans la communauté subaquatique en participant aux activités de promotion, ainsi qu'aux rencontres annuelles en plongée, en médecine de plongée et en médecine hyperbare. Il est important de maintenir nos mises à jour en médecine de plongée et hyperbare, afin d'offrir les meilleurs services possibles à la communauté des plongeurs et d'augmenter notre visibilité pour que les ressources du CMPQ demeurent la référence en médecine de plongée et hyperbare au Québec.
- Produire des articles dans les magazines de plongée, afin de promouvoir la sécurité et la prévention lors d'activités subaquatiques.
- Maintenir un excellent lien et appui au CISSS de la Côte-Nord (pavillon des Escoumins), ainsi qu'avec la Sûreté du Québec, afin d'assurer le maintien des compétences pour l'opération sécuritaire des civières hyperbares.
- Mettre à jour et développer le site internet du CMPQ, afin d'offrir l'information pertinente sur la médecine de plongée et hyperbare, à toute la communauté subaquatique d'ici et d'ailleurs, ainsi qu'à tous les intervenants en santé du Québec.
- Maintenir une relation professionnelle avec les entreprises de plongée et leur fournir les informations nécessaires pour l'implantation de leurs plans d'urgence.
- Collaborer à l'amélioration de l'enseignement du volet médical au programme en plongée professionnelle de l'Institut maritime du Québec.
- Consolider un excellent lien avec le *Divers Alert Network* (DAN) et l'*Association canadienne de médecine hyperbare et subaquatique* (ACMHS), afin de garantir des alliances nécessaires et indispensables en matière de médecine de plongée et hyperbare.
- Former de nouveaux médecins du Québec au programme de formation pour le médecin de niveau 1, en collaboration avec la CNESST, afin de pouvoir mieux desservir les plongeurs professionnels sur le territoire du Québec.
- Participer aux symposiums scientifiques annuels de l'*Association canadienne de médecine hyperbare et subaquatique* (ACMHS).
- Supporter la recherche en médecine hyperbare et médecine de plongée.
- Supporter le programme d'enseignement en recherche et sauvetage de la Garde côtière du Canada.

## 4. Conclusion

Le Centre de médecine de plongée du Québec est, depuis 15 ans, la référence en médecine de plongée et hyperbare au Québec. La confiance, l'intérêt et l'appréciation, manifestés par les plongeurs et les entreprises à l'égard du CMPQ, démontrent bien qu'il s'agit d'un service essentiel pour cette communauté.

Le CMPQ a réussi à mettre en place de nombreux services et projets novateurs, tant pour la communauté des plongeurs sportifs que pour celle des plongeurs professionnels. Le CMPQ continuera de supporter les deux équipes de techniciens en civière hyperbare, soit : la Sûreté du Québec et le CISSS de la Côte-Nord (pavillon des Escoumins), afin qu'elles puissent maintenir leurs compétences médicales et techniques.

Le CMPQ peut toujours compter sur l'appui des centres de communication en santé (CCS), du Service d'évacuation aéromédicale du ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que de la Fédération québécoise des activités subaquatiques, pour le soutenir. Ceci lui permet de continuer d'offrir un service professionnel et de qualité, afin de répondre aux urgences en plongée et en médecine hyperbare. Il va sans dire que cela contribue à diminuer le risque de séquelles physiques et neurologiques, en assurant la meilleure prise en charge possible.

Les médecins et le coordonnateur du CMPQ sont constamment à la recherche d'améliorations et de projets avant-gardistes afin de s'assurer que le CMPQ continue d'être le chef de file en médecine de plongée et hyperbare au Québec.

La recherche en médecine hyperbare et de plongée sera à l'avant-plan pour 2020. Plusieurs projets sont présentement en cours et le CMPQ fera partie du développement des programmes de recherche, tant au niveau technique que clinique.

Notre disponibilité ainsi que la rapidité de nos services font que les plongeurs qui ont recours à nos services, soit pour des urgences ou pour de l'information, apprécient énormément l'accessibilité rapide au médecin de plongée et au coordonnateur, et ce, en tout temps. Le CMPQ a même su répondre à des demandes d'outre-mer, afin de venir en aide aux personnes qui avaient des questionnements relatifs aux accidents de décompression et aux soins hyperbares. La qualité de nos services, notre accessibilité ainsi que les informations médicales disponibles en français expliquent certainement la raison des demandes provenant des communautés francophones de l'extérieur du Québec.

Notre présence et nos services sont utiles et doivent demeurer omniprésents et actifs auprès de la population des plongeurs.



**Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches**

**Québec** 

[www.cisss-ca.gouv.qc.ca](http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca)

